



# CORTOS de VERSAILLES

FESTIVAL DE COURTS METRAGES EN ESPAGNOL

ACADEMIE DE VERSAILLES

Année 2017-2018

**Le Devoir de Mémoire**

## REGLEMENT

- **Objet**

Un concours départemental de réalisation de courts métrages en langue espagnole est organisé par le lycée Parc de Vilgénis de Massy en collaboration avec Laura del Sol sur le thème du **devoir de Mémoire**. Cet angle large pourra permettre de se focaliser sur des points plus précis de l'histoire de l'Espagne ou des pays d'Amérique latine dans le but d'informer et de sensibiliser.

Ce travail s'inscrivant dans une démarche d'éducation à la citoyenneté permettra en outre aux élèves de s'engager dans un projet motivant et impliquant.

Ce concours s'adresse à des élèves de **classes de première et terminale générales de l'académie de Versailles**. Les critères de sélection seront principalement axés sur la capacité à susciter la réflexion ainsi que sur l'originalité et la pertinence avec le thème demandé.

Des critères esthétiques et techniques seront également appréciés. Une attention particulière devra être portée à la qualité du son afin de rendre audible le projet.

En outre, dans le but de permettre sa compréhension par des non hispanistes, le film devra être sous-titré en français.

Les personnes mineures (réalisateurs, acteurs et figurants) fourniront au moment de l'inscription l'autorisation écrite du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

- **Modalités**

- **Le film :**

- Autour du thème du **devoir de Mémoire dans le monde hispanique**.
- Genre du film : libre.
- En langue espagnole, **sous-titré en français**.
- Durée : au moins 3 minutes et maximum 10 minutes.
- Formats demandés: .avi, .mp4 ou .flv

- **Participants** : les participants (réalisateurs, acteurs et technique) peuvent être jusqu'à 7-8 maximum par film (hors figurants éventuels).
- Les établissements qui inscrivent leurs élèves à ce concours procèdent à une pré-sélection, interne à l'établissement, et dont les modalités lui incombent et n'enverront qu'un petit nombre de films par établissement. **Le nombre maximal de films à envoyer sera communiqué ultérieurement aux professeurs responsables et sera fonction du nombre d'inscrits dans le département.**
- **Inscription** :
  - Renvoyer la fiche d'inscription accompagnée de l'autorisation d'enregistrement et de diffusion de l'image et de la voix (pour les mineurs et les majeurs) complétée à l'adresse suivante : [Magali.Mazard@ac-versailles.fr](mailto:Magali.Mazard@ac-versailles.fr)
  - Date limite d'inscription : le **19 janvier 2018**.
  - L'inscription est obligatoire. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.
- **Envoi du film** :
  - Date limite d'envoi du film : le **30 avril 2018**. Aucun film ne sera visionné après cette date.
  - A envoyer **par Wetransfer** (à [Magali.Mazard@ac-versailles.fr](mailto:Magali.Mazard@ac-versailles.fr)). (Maximum 2GO sur We transfer).
  - Le fichier contenant le film doit porter le **nom du court métrage suivi du nom du lycée**.
- **Le Jury** :

Le jury sera composé de Laura del Sol.  
Autres participations à confirmer.
- **Prix et récompenses**

Tous les courts-métrages sélectionnés seront diffusés **le lundi 14 mai 2018 à 14h** à Massy (91) (Le lieu précis sera confirmé par la suite). Les membres du jury présents dans la salle attribueront les prix lors de cette projection. Les réalisateurs et/ou participants des courts-métrages sont expressément invités à être présents.  
Une palme d'or sera attribuée par le jury.
- **Droits d'auteur**

Chaque participant déclare détenir tous les droits et autorisations nécessaires concernant les courts-métrages lui permettant de participer au concours. Il garantit être l'auteur du court-métrage et de ne pas porter atteinte aux droits d'un tiers, notamment le droit à l'image, le droit au respect de la vie privée et les droits de propriété intellectuelle. Les musiques utilisées dans les courts-métrages relèvent de la responsabilité des réalisateurs. L'inscription à ce concours implique l'adhésion des participants au présent règlement.  
Les organisateurs du concours s'engagent à ne faire aucun usage commercial de l'œuvre et à respecter les droits de son auteur.

**FICHE D'INSCRIPTION – Cortos de Versailles**

Joindre à l'adresse mail suivante cette **fiche d'inscription** accompagnée de **l'autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix** (Deux fiches différentes selon si l'élève est mineur ou majeur): Magali.Mazard@ac-versailles.fr

Les autorisations sont à faire compléter pour chaque élève participant au projet y compris par les élèves majeurs et les figurants. **(Joindre toutes les autorisations en même temps que la fiche d'inscription).**

NOM et Prénom des réalisateurs/acteurs (8 maximum, hors figurants éventuels):

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement scolaire / Ville :

\_\_\_\_\_

Nom et prénom du professeur responsable :

\_\_\_\_\_

Adresse mail du professeur responsable:

\_\_\_\_\_

